



Conseil de sécurité

Vote : résolution pour un cessez-le-feu à Gaza

New York, le 19 novembre 2024

Déclaration après le vote de la Suisse

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais remercier l'ensemble des membres élus, et en particulier nos coordinatrices du Guyana, de leurs efforts inlassables en faveur d'une action urgente et nécessaire de ce Conseil. Je remercie tous les membres ayant soutenu notre résolution.

En tant que co-rédactrice, la Suisse a voté en faveur de ce projet de résolution et regrette qu'il n'ait pas été adopté en raison du veto d'un membre permanent.

Plus de cinq mois après l'adoption de la résolution 2735, ce projet réaffirmait notre engagement pour un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent, pour la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages et pour l'acheminement sûr, rapide et sans entraves de l'aide humanitaire aux populations civiles.

La Suisse voudrait souligner que les obligations des parties en la matière perdurent indépendamment de l'adoption ou non de résolutions par ce Conseil. Il est grand temps que les parties les respectent et qu'elles protègent les civils et les infrastructures civiles en vertu du droit international humanitaire. Il faut mettre fin à la violence et à la déshumanisation dans ce conflit.

Je souhaite souligner l'engagement solide du groupe des membres élus (E10) pour une action unifiée du Conseil. Celui-ci peut continuer de compter sur nous pour de prochaines actions en faveur de la paix et de la sécurité entre Israéliens et Palestiniens ainsi que dans la région toute entière.

Madame la Présidente.

Il y a urgence.

A Gaza, les civils sont en proie aux hostilités, aux déplacements incessants, aux épidémies et au risque de famine imminente, tandis que le système hospitalier est presque complètement détruit. En tant que Puissance occupante, Israël a le devoir d'assurer que les besoins essentiels de la population dans le Territoire palestinien occupé soient satisfaits.

Ce Conseil doit également agir, conformément à son mandat, pour mettre en place un cessez-le-feu, libérer tous les otages et protéger les civils, y compris le personnel humanitaire, notamment celui de l'ONU. Il faut mettre fin à la souffrance humaine, briser l'escalade de violence dans la région et poser les bases pour la solution à deux Etats démocratiques, Israël et la Palestine, qui vivent côte à côte, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

La Suisse continuera à soutenir tous les efforts allant dans ce sens.

Je vous remercie.

Thank you, Madam President.

I would like to thank all the elected members, especially our coordinators of Guyana, for their relentless efforts in favour of urgent and necessary action by this Council. I would like to thank all the members who supported our resolution.

Switzerland voted in favour of this draft resolution and regrets that it was not adopted due to the veto of a permanent member.

More than five months after the adoption of Resolution 2735, this draft reaffirmed our commitment to an immediate, unconditional and permanent ceasefire, to the immediate and unconditional release of all hostages and to the safe, rapid and unimpeded delivery of humanitarian aid to the civilian population.

Switzerland would like to underline that the obligations of the parties in this matter continue regardless of whether or not resolutions are adopted by this Council. It is high time that the parties respected these obligations and protected civilians and civilian infrastructure in accordance with international humanitarian law. The violence and dehumanisation in this conflict must end.

I would like to underline the strong commitment of the Group of Elected Members (E10) to unified action by the Council. The Council can continue to count on us for future action to promote peace and security between Israelis and Palestinians and in the region as a whole.

Madam President.

The situation is urgent.

In Gaza, civilians are exposed to hostilities, incessant displacement, epidemics and the risk of imminent famine, while the hospital system has been almost completely destroyed. As the occupying power, Israel has a duty to ensure that the basic needs of the population in the Occupied Palestinian Territory are met.

This Council must also act, in accordance with its mandate, to bring about a ceasefire, release all hostages and protect civilians, including humanitarian personnel, particularly those of the UN. There must be an end to human suffering, a halt to the escalation of violence in the region and the foundations laid for the solution of two democratic states, Israel and Palestine, living side by side, in peace, within secure and recognised borders.

Switzerland will continue to support all efforts in this direction.

Thank you.